



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 14 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 8 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Michel PLEUCHOT, Sandrine BOSCARO,

Excusés : Nathalie COLONEL, Emile BUCH pouvoir donné à Michel JEANNIN, Elodie JODAR pouvoir donné à Lucie BALMET, Patrick GUIGNIER, Philippe LUYAT

Nombre de suffrages exprimés : 12 Pour :12 Contre :0 Abstention : 0

Délibération n° D_01-14042025 qui se substitue à la délibération D_05_24032025

Budget de la commune : Affectation des comptes de résultat 2024

Suite à une erreur sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2024 concernant la délibération D_05_24032025 votée en date du 25 mars 2025, il convient de délibérer de nouveau comme suit :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de fonctionnement	503 006.56 €
- Un déficit d'exploitation de fonctionnement	0.00 €
- Un excédent d'exploitation d'investissement	0.00 €
- Un déficit d'exploitation d'investissement	30 559.95 €
- Excédent de financement total	472 446.61 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		394 430.95 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		108 575.61 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		503 006.56 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-30 559.95 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-30 559.95 €
AFFECTATION = C	=G +H	503 006.56 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		453 006.56 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		50 000.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Le Secrétaire de séance

Lucie BALMET



Le Maire

Valérie CHALLON

Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 14 avril 2025.

Le Maire, Valérie CHALLON


